L'étude diachronique de « à » et « de » après les verbes d'affection et leurs équivalents en arabe

Malek Khaldi

LLTA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax, Gafsa, Tunisie (khaldimalek@gmail.com)

Résumé : Les verbes d'affection *aimer, adorer, désirer, préférer* sont suivis soit directement d'un infinitif soit indirectement par le biais d'une préposition. Cet emploi contrastif nous a suggéré une étude diachronique visant à montrer la coexistence ou non de ces différentes structures. Pour ce faire, nous avons usé d'un logiciel de traitement de corpus ANTCONC afin de distinguer les emplois fréquents des emplois tombés en désuétude. L'emploi alternant de « à » et « de » après certains verbes se trouve expliqué par des mouvements ou courants de mode ou par des servitudes grammaticales. Une telle explication s'avère, pour un linguiste psychomécanicien, insuffisante et dépourvue de rigueur explicative. C'est pour cette raison que nous avons recours à la psychomécanique du langage qui attribue à chaque particule un sens puissanciel et un autre effectif, les deux étant susceptibles d'expliquer leur usage alternant. En outre, la traduction de la suite « aimer + à / de + infinitif » en arabe tout en gardant les mêmes nuances de sens s'avère impossible. C'est pourquoi nous aspirons, dans un travail ultérieur, à traduire ces tournures par la plateforme NooJ pour prendre en considération ces remarques.

Mots-clés : verbes d'affection, prépositions, à, de, la psychomécanique, la traduction automatique.

1 Introduction

Nous voudrions étudier le schéma valenciel « verbe + à / de / 0 + infinitif » auquel répondent certains verbes tels que les verbes d'affection *aimer, adorer, désirer, préférer*. Ces verbes peuvent être suivis soit d'un infinitif par le biais d'une préposition, soit d'un infinitif pur. Parfois le verbe obéit à trois schémas valenciels « verbe + à + infinitif », « verbe + de + infinitif », « verbe + infinitif ». Ces constructions peuvent se substituer à la suite « verbe + complément ».

De prime abord, nous voudrions étudier leur emploi sous un angle historique. Nous nous intéressons à l'évolution des particules « à » et « de » après ces verbes dès le XVII^{e} jusqu'au XXI^{e} siècle. Une approche visant à saisir le développement de « à » et « de » qui, en s'accolant à un infinitif, subissent un certain jeu de substitution, de

déplacement et de disparition. L'emploi alternant de « à » et « de » après certains verbes se trouve expliqué par des mouvements, ou courants de mode, ou par des servitudes grammaticales. La réponse est souvent immédiate vu qu'elle s'appuie sur une différence des niveaux de langue et de style. C'est dans ce cadre que Fagard et Krawczak ont essayé de lier cette alternance à deux hypothèses ; l'une phonétique où le locuteur use de la préposition « de » afin d'éviter un hiatus ; et l'autre sémantique privilégiant le recours à la préposition « à » dans « un contexte télique » [1].

Cette étape nous permettra de vérifier l'existence simultanée de ces différentes structures d'un point de vue diachronique ainsi que synchronique.

Nous mettrons au service de cette étude un corpus pour lequel nous avons dépouillé environ 430 œuvres littéraires s'étalant sur les cinq derniers siècles c'est-à-dire dès 1600 jusqu'à 2014. Parmi les écrivains dont nous avons utilisé les écrits, nous citons P. Corneille, G. Flaubert, H. Balzac, M. Proust et d'autres écrivains plus contemporains... C'est grâce au logiciel Antconc que nous avons inventorié environ 120 verbes obéissant à la structure mentionnée ci-dessus. Nous nous contenterons, dans ce présent travail, d'aborder les quatre verbes d'affection *aimer, adorer, désirer, préférer* d'un point de vue diachronique pour attaquer, par la suite, l'emploi variant des prépositions « à » et « de » après le verbe « aimer » dans le cadre d'une linguistique opérative (la psychomécanique). La psychomécanique du langage nous permettra d'expliquer l'usage alternant de ces particules. Nous étudierons leurs sens puissanciels qui sont à l'origine de leurs sens effectifs. Enfin, nous centrons notre attention sur les limites de la traduction automatique des tournures « aimer + à / de + infinitif » en langue arabe.

2 L'usage flottant des prépositions "à" et "de" ou de l'infinitif direct après les verbes d'affection

Grâce au logiciel Antconc, nous avons pu répertorier les différentes constructions de chacun des quatre verbes précités. Cet outil nous a permis de saisir l'évolution de l'emploi de « à » et « de » après les verbes en question (dès le XVII^{e} siècle jusqu'au XXI^{e} siècle) chez différents écrivains. Ainsi, avons-nous synthétisé ces données dans les représentations graphiques suivantes :

2.1 Le verbe *aimer*

L'apogée de l'emploi de « à » après le verbe *aimer* a eu lieu entre le XVII^{e} et le XIX^{e} siècle. Corneille a uniquement utilisé la suite « aimer + à + infinitif » alors que d'autres tel que Bossuet a utilisé le schéma « aimer + de + infinitif » entre autres. Quant au XX^{e} et XXI^{e} siècle, ce marqueur d'infinitif diminue et devient moins fréquent.

1. Fagard, Benjamin. Krawczak, Karolina (2017) « Les prépositions à et de et la complémentation verbale », Langages, 2017/2 (N° 206), p. 66.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

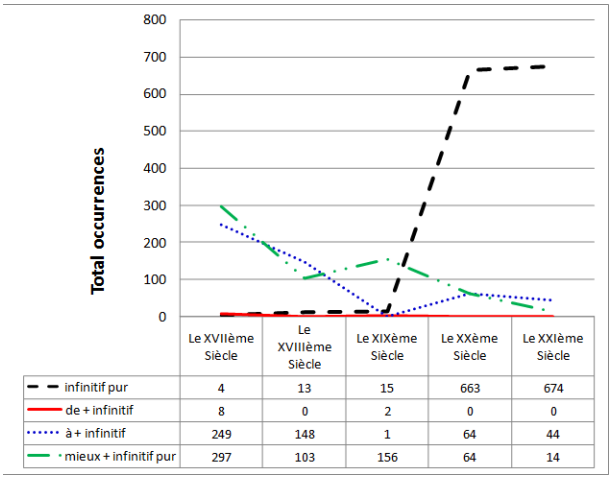


FIGURE 1: L'emploi alternatif de « à » et « de » après le verbe aimer

Notre corpus a montré que l'emploi de « de » après le verbe *aimer* est en usage au XVII^{e} siècle mais peu employé. Bien qu'il soit archaïque, l'emploi de l'indice d'infinitif « de » après le verbe *aimer* est jugé littéraire (rare). En revanche, le schéma valenciel « aimer + de +infinitif » continue d'être en usage parce que l'alternance entre « à » et « de » est loin d'être fortuite. Nous avons inventorié 10 occurrences entre le XVIIème siècle et le XIX^{e} siècle.

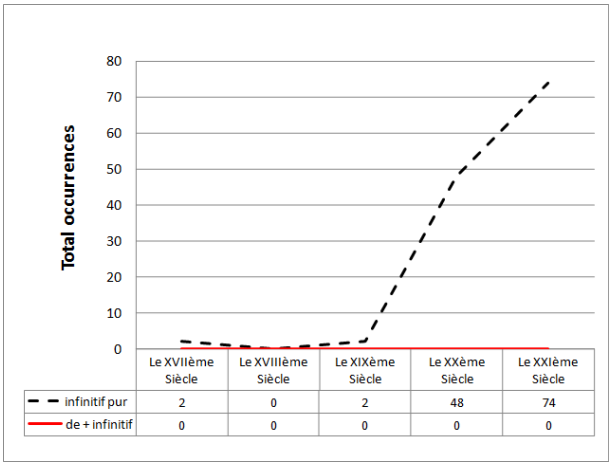
L'emploi de l'infinitif direct après le verbe *aimer* devient dominant à partir du XX^{e} siècle jusqu'à nos jours. En effet, la suite « aimer + à + infinitif » cède la place à celle d'« aimer + infinitif » sans disparaître.

En guise de conclusion, les différentes constructions du verbe « aimer » laissent observer, au XXI^{e} siècle, une coexistence flagrante et incontestable. Dans ce qui suit, nous nous intéresserons à l'explication de cet emploi alternatif de « à » et « de » après le verbe *aimer*. Nous avons recours à la théorie psychomécanique, une théorie de Gustave Guillaume qui s'appuie sur le sémantisme intrinsèque de ces prépositions afin de vérifier si celles-ci influent sur le plan syntaxique et sémantique de ces verbes. Nous expliquerons les nuances de sens qui résultent de l'usage variant de ces deux indices.

2.2 Le verbe *adorer*

Dès le XVII^{e} siècle jusqu'au XXI^{e} siècle, le verbe *adorer* est directement transitif c'est-à-dire suivi d'un substantif. Ce dernier est un complément d'objet direct qui est pronominalisable en « le ». Il est également employé absolument. Notre corpus a montré que l'usage du schéma valenciel « adorer + de + infinitif » est inexistant. Nous ne pouvons pas juger que cet emploi est tombé en désuétude. Cela implique une étude diachronique remontant à l'époque médiévale pour corroborer le vieillissement de la structure « adorer + de + infinitif ».

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

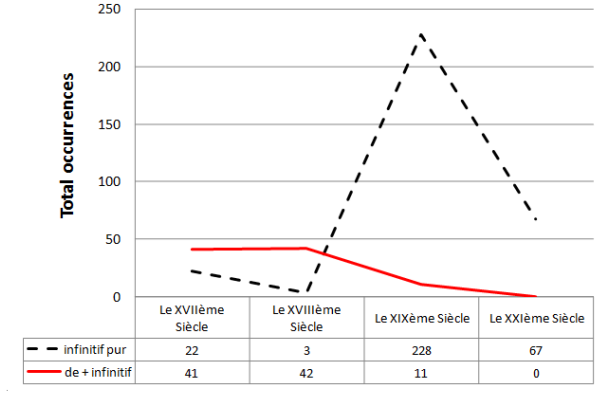


	Le XVIIème Siècle	Le XVIIIème Siècle	Le XIXème Siècle	Le XXème Siècle	Le XXIème Siècle
infinitif pur	2	0	2	48	74
de + infinitif	0	0	0	0	0

FIGURE 2: L'emploi alternatif de « à » et « de » après le verbe adorer

L'emploi du verbe *adorer* suivi d'un infinitif pur surgit au XVII^e^ siècle pour décliner au XVIII^e^ siècle. Néanmoins, au XIX^e^ siècle, cet usage commence à se développer pour atteindre, au XXI^e^ siècle, le point culminant.

2.3 Le verbe *désirer*



	Le XVIIème Siècle	Le XVIIIème Siècle	Le XIXème Siècle	Le XXIème Siècle
infinitif pur	22	3	228	67
de + infinitif	41	42	11	0

FIGURE 3: L'emploi alternatif de « à » et « de » après le verbe désirer

Notre corpus a montré que la suite « désirer + de + infinitif » est fréquente aux XVII^e^ et XIX^e^ siècles et au XX^e^ siècle. Quant au XXI^e^ siècle, le verbe *désirer* se construit uniquement avec un infinitif.

La structure « désirer + infinitif » devient dominante au XIX^e^, XX^e^ et au XXI^e^ siècle. Elle coexiste avec la construction prépositionnelle « désirer + de + infinitif ».

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

2.4 Le verbe *préférer*

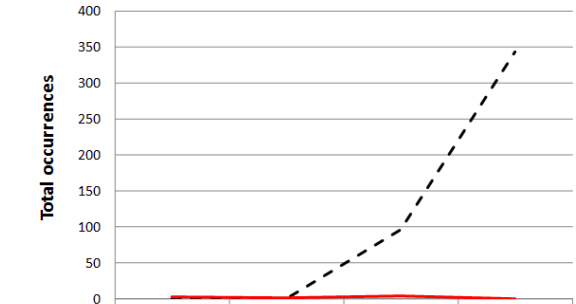


FIGURE 4: L'emploi alternatif de « à » et « de » après le verbe préférer

Le marqueur d'infinitif « de » après le verbe *préférer* est en usage depuis le XVII^{e} siècle. Cet usage a commencé à être employé dès le XVII^{e} jusqu'au XIX^{e} siècle. En effet, la construction du verbe *préférer* oscille entre directe et indirecte moyennant « de » », parfois en préférant l'un ou l'autre ou en gardant l'équilibre entre les deux mais le recours à l'une ou à l'autre est loin d'être arbitraire. Cependant, la suite « préférer + infinitif » est la plus fréquente dès le XIX^{e} siècle.

Cette étude diachronique nous a permis de corroborer la coexistence de deux ou trois structures pour chaque verbe. Ce constat nous aide à entamer l'explication de la variation des prépositions « à » et « de » après le verbe *aimer* mais pas avant de les étudier indépendamment de leur contexte.

3 La valeur opérative de « à » et « de » après le verbe *aimer*

3.1 Les signifiés puissanciels de « à » et « de »

Dans cette optique, nous voudrions étudier différents emplois (G.N., complément du nom...) où figurent les prépositions « à » et « de », rien que pour montrer que ces particules, souvent qualifiées vides de sens [2], ont une substance sémantique qui explique leur emploi parfois exclusif ou alternant.

Au nom du principe de l'unicité du signe linguistique (à un signifiant correspond un signifié, et un seul), Gustave Guillaume réfute la notion de vacuité sémantique et pose l'hypothèse d'un contenu sémantique intrinsèque à ces particules d'où les notions de

2. Cadiot, Pierre. 1997. « Les paramètres de la notion de préposition incolore ». Faits de langues 5 (9) : 127-34.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

« filiation et fugacité de l'argument »[3] et de « module et arguments »[4]. La première notion consiste à montrer que chaque préposition à savoir « à » ou « de » peuvent signifier respectivement l' « approche » et l' « éloignement » et par « filiation, affinité ou fugacité » d'argument peuvent également signifier la « destination, ressemblance » et la « provenance, appartenance ». Nous appelons « module » le système des prépositions basé sur un mouvement binaire, et par là même, privilégiant leur catégorisation par pair « à / de », « par / pour », « sur / sous »[5] d'où l'idée de direction[6] qui précède celles d'appartenance ou de ressemblance[7]. Ce sont, en fait, des sens qui leur sont inhérents.

En outre, G. Guillaume adopte une organisation dyadique distinguant les parties prédicatives de celles dites transprédicatives dont font partie les prépositions. C'est la notion d' « incidence » qui régit cette dichotomie. Nous la mettrons au point dans la section suivante.

Ce concept est, par définition, l'apport d'un sémantisme à un support pour les parties du discours dites prédicatives. Le verbe et l'adjectif répondent à cette propriété alors que les prépositions en sont dépourvues de par leur nature transprédicative.

Celles-ci sont placées selon cet ordre « à, de » dans un module qui correspond respectivement aux mouvements d' « approche » et d' « éloignement » constituant, au préalable, les deux mouvements d' « afférence » et d' « efférence » et se référant à une limite. Le module est constant alors que l'argument est muable c'est-à-dire qu'il varie selon le sens visé par le locuteur. Quant à l'antéposition de « à » par rapport à « de », Guillaume l'explique en termes de « chronologie notionnelle » en prouvant que l'approche précède l'éloignement. Il compare la binarité d'approche et d'éloignement à l'aller et au retour : l'aller précède le retour ; nous ne pouvons retourner dans un lieu sans y avoir au préalable séjourné.

Outre l'idée de direction, les prépositions « à » et « de » ont l'aptitude à combler un intervalle dont l'argument marque l'appartenance. Il s'ensuit que l'argumentation a un caractère fugace. G. Guillaume a décrit le mécanisme de cette filiation dans les lignes suivantes : « La signification 1 évolue vers un sens 2 qui s'inscrit sous préposition ; après quoi la préposition évolue vers un sens 3 qui pareillement s'inscrit sous préposition. Quand on a cheminé ainsi longtemps, on ne découvre plus rien du sens premier de la préposition sous les sens seconds, troisièmes, etc. ».[8]

Cette théorie se fonde sur la déduction des effets de sens les uns des autres. Les différents effets de sens sont dérivés d'un sens premier. Ce phénomène d'addition a d'autres conséquences telles que le changement de préposition. En cas d'addition

3. Leçon du 6 décembre 1951 (a), p. 23. Cité par Cervoni, Jean dans son ouvrage intitulé La préposition. Etude sémantique et pragmatique. Nous avons consulté la bibliographie et nous avons trouvé l'indication (ouvrages inédits).

4. Leçon du 6 décembre 1951 (a), p. 21.

5. Cervoni, J. 1994. La préposition. Etude sémantique et pragmatique. Paris : Duculot – De Boeck, p. 74.

6. Ce sens est relatif au module défini ainsi par J. Cervoni dans son ouvrage « , La préposition » : « Le module de la préposition est un petit système binaire constitué par deux mouvements (« afférence » et « efférence ») référés à une limite », p 73.

7. L'argumentation du module qui s'appuie sur la notion de « filiation et fugacité de l'argument ».

8. G. Guillaume, Leçon du14 décembre 1951(a), p11) cité par J. Cervoni, La préposition, p 81.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

de l'idée de ressemblance à celle d'appartenance, l'usager a recours à la préposition « à ». G. Guillaume se sert des exemples suivants afin d'illustrer ce phénomène d'addition : *Ce sont là les idées de Pierre*[9]. Dans cet énoncé, la préposition « de » exprime l'appartenance tout court. Mais dans la phrase *Ce sont là des idées à Pierre*[10] l'addition de l'idée de ressemblance avec celle d'appartenance entraîne l'utilisation de la préposition « à ».

G. Guillaume parle aussi d'appartenance réelle, d'appartenance virtuelle et d'appartenance annulée pour définir la préposition « de ». Dans le premier énoncé, l'appartenance est réelle « de » ; en revanche, dans le deuxième énoncé l'appartenance est virtuelle « à ». Cela dépend du caractère rétrospectif de la préposition « de » (le passé) et du caractère prospectif de la préposition « à » (le futur). Nous pouvons appliquer cette idée à un nombre indéfini de syntagmes nominaux obéissant à l'ordre sémantique « contenant + à / de + contenu ». Le recours à la préposition « à » souligne le caractère virtuel du contenu alors que le recours à la préposition « de » montre que le contenant a reçu réellement le contenu. Ces exemples illustrent cette idée :

— Sac à blé / Sac de blé
— Vase à fleurs / vase de fleurs
— Trousse à maquillage / trousse de maquillage
— Trousse à crayons / trousse de crayons [...]

Dans ce qui suit, nous aborderons la genèse de tels énoncés c'est-à-dire le choix de l'une de ces deux prépositions au niveau mental. Pour ce faire, nous mettrons l'accent sur la notion de « diastème ».

3.2 La notion de diastème

En parlant des « parties du discours », G. Guillaume énumère les parties dites « prédicatives » qui s'appliquent au nom, verbe, adjectif et adverbe ainsi que celles appelées « transprédicatives » portant sur les prépositions. Les « parties du discours » prédicatives ont comme propriété fondamentale l'incidence qui peut être interne ou externe. J. Cervoni l'a défini comme suit « L'incidence a été définie [...] comme un mécanisme prévisionnel d'apport d'une matière notionnelle à un support ».[11] Elle est interne lorsque le terme en question se satisfait de sa substance sémantique qui lui est inhérente ; c'est le cas du substantif tel que « enfant, table... ».

Elle est externe lorsqu'il s'agit d'un verbe, adjectif ou adverbe. Ce type d'incidence est au nombre de deux ; elle est de « premier degré » ou de « second degré ».

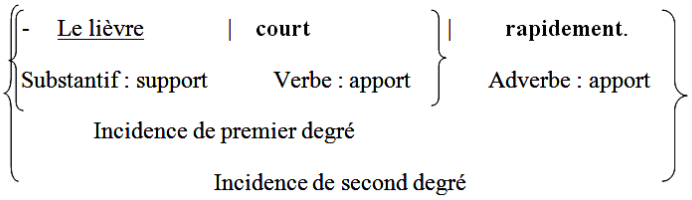
L'incidence de premier degré se rapporte au verbe et à l'adjectif qui assument la fonction d'apport par rapport à un mot possédant la propriété d'incidence interne c'est-à-dire tout terme contenant, à la fois, l'apport et le support sans pouvoir les séparer. Nous prenons à titre d'exemple les phrases suivantes :

9. Exemple cité par J. Cervoni, La préposition, p 83.
10. Exemple cité par J. Cervoni, La préposition, p 83.
11. Cervoni, J. 1994. La préposition. Etude sémantique et pragmatique. Paris : Duculot – De Boeck, p 65.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

Le lapin, le lièvre **Substantif : support**	|	**courent** en sautant [12] **Verbe : apport**
Une **belle** **Adjectif : apport**	|	personne [13]. **Substantif : support**

Par ailleurs, l'incidence est dite de second degré lorsqu'une « incidence de premier degré » a eu lieu entre deux termes prédicatifs et une autre intervient, par la suite, indirectement par l'intermédiaire de l'adverbe. Nous explicitons ce second type d'incidence par cet exemple :



Ainsi, la préposition qui est « transprédicative » échappe-t-elle au mécanisme d'incidence et devient, par là même, diastématique. Nous aborderons, dans ce qui suit, ce concept crucial dans la définition des prépositions.

Vu qu'elle est dépourvue de la propriété d' « incidence », la préposition est apte à combler un vide entre deux supports prédicatifs. Les exemples précités nous servent, à ce niveau, d'appui pour montrer sa fonction. R. Lowe a décrit ce concept en ces termes :

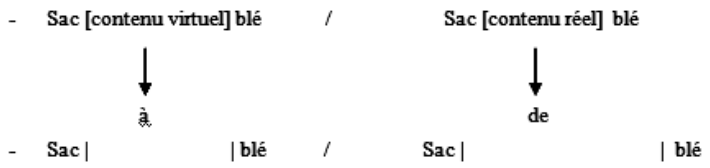
« [...] suspension du mécanisme d'incidence entre l'apport nominal et le support verbal ; un intervalle est alors créé au plan syntaxique -et sémantique- entre l'apport et le support, intervalle que Guillaume désigne sous le nom de *diastème*. L'intervention de la préposition a pour effet de « combler le vide » produit par la suspension du mécanisme d'incidence ».(Lowe 2007, 370)

Nous reprenons le concept d'argument afin de l'étudier en parallèle avec celui de diastème. À l'instar de G. Guillaume qui s'intéresse à la genèse de l'énoncé s'étalant sur des opérations mentales, une étape qui précède l'énonciation, nous essayons d'étudier la genèse des énoncés suivants :

— Sac à blé / Sac de blé

D'après G. Guillaume, les lexèmes dits prédicatifs sont les premiers à être installés : « sac, blé ». L'incidence est achevée, un hiatus paraît et stipule d'être comblé selon le sens visé c'est-à-dire selon son argumentation. Autrement dit, la dernière étape est l'échéance de la préposition la plus adéquate à l'argumentation. Nous le schématisons comme suit :

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454



Il en va de même pour le choix de ces prépositions après les verbes qui se construisent alternativement avec « à » et « de ». Si le procès exprimé par l'infinitif est réel puisqu'il est fréquent et déjà révolu, le sujet parlant opte pour la préposition « de ». Dans le cas contraire, il choisit la préposition « à » qui a une valeur virtuelle en raison de son sens puissanciel dirigé vers le futur, et par là même, vers la prospection.

Nous expliquerons ce que nous venons d'indiquer ci-dessus par des représentations graphiques illustrant l'emploi variant de ces prépositions après le verbe « aimer ».

3.3 Les effets de sens qui résultent de l'emploi alternant de « à » et « de »

Les prépositions « à » et « de » sont placées sur le même module et séparées par une ligne de partage (limite). Cette limite commune à « à » ainsi qu'à « de » rend possible leur alternance avec une différence de sens minimale. C'est ce qui explique l'usage flottant des prépositions « à » et « de » après certains verbes que nous représentons, dans ce présent travail, par le verbe *aimer*.

Dans ce contexte, notre objectif est de justifier la variation dans l'usage des prépositions « à » et « de » après le verbe *aimer* dans les énoncés suivants :

— Burguet aimait à fumer dans son petit bureau[14]...
— J'aimerais de lire toute la journée.[15]

En ce qui concerne le verbe *aimer*, il présente le procès au cours de son déroulement parce qu'il fait partie des verbes dits imperfectifs. Il se compose de deux parties : l'une est révolue tandis que l'autre est non réalisée et prévue comme possible. Le verbe « aimer », de par son contenu lexical, se situe au milieu du vecteur représentant son procès entre la limite du commencement et la limite de la fin.

14. Moix, Naissance, 2013.
15. Eugénie de Guérin, Journal, 10 décembre 1834.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

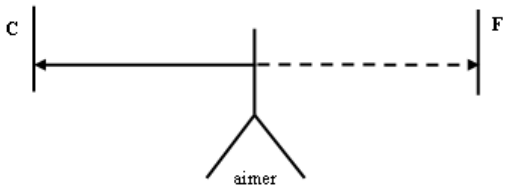


FIGURE 5: L'aspect sémantique du verbe aimer [16]

En d'autres termes, la durée du procès vue comme révolue et déjà réalisée privilégie l'emploi de la préposition « de » qui par son signifié puissanciel exprime ce révolu et véhicule le caractère rétrospectif du procès. Cette durée qui est vue comme révolue est schématisée par le trait plein orienté rétrospectivement vers la limite du commencement, ce qui souligne son caractère réel. Autrement dit, dans le premier énoncé la lecture est un acte fréquent, d'où l'indication temporelle « toute la journée » qui consolide notre constat.

Quant à la préposition « à », qui a un caractère prospectif et virtuel, elle correspond à la partie non réalisée : le vecteur en pointillé orienté prospectivement vers la limite finale met l'accent sur son caractère virtuel. Par conséquent, dans la deuxième phrase la lecture est souhaitée et non encore réalisée. Bien plus, les deux tours « aimer + à +fumer » et« aimer + de +lire » sont considérés comme des synonymes (les dictionnaires) alors que l'indication temporelle « toute la journée » ne pourrait pas compléter le deuxième énoncé vu qu'il est dépourvu de tout aspect itératif. Ainsi, l'usage flottant des deux prépositions se trouve expliqué. Le schéma suivant résume ce qui est analysé ci-dessus :

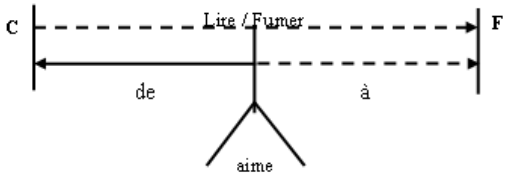


FIGURE 6: La représentation explicative de l'usage variant de « à » et « de » après le verbe aimer

Après avoir traité de la valeur opérative de « à » et « de » après le verbe « aimer » qui nous a permis d'expliquer leur emploi alternant et de montrer que leur choix est motivé, nous essayerons, dans ce qui suit, de traduire les tournures qui obéissent à la structure précitée en maintenant les nuances sémantiques provenant de l'emploi alternant de « à » et « de ».

En réfléchissant sur la traduction de ces tournures en arabe, nous avons constaté que les traducteurs automatiques ne sont pas aptes à produire les mêmes nuances de

16. Dans l'article de Ronald Lowe intitulé « L'analyse des prépositions « à » et « de » dans le cadre d'une syntaxe opérative », nous avons trouvé des schémas pour les verbes qui se construisent alternativement avec « à » et « de ». Nous nous sommes inspirée de ce travail dans l'élaboration de ce schéma quant au verbe aimer.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

sens résultant de l'usage alternant de ces deux particules. Nous étudierons l'équivalent arabe des prépositions « à » et « de » ainsi que leur impact sur l'énoncé pour produire les mêmes effets de sens de la langue de départ (le français).

4 La suite « aimer + à /de + infinitif » est-elle traduisible en arabe ?

Le verbe *aimer* est un des verbes qui admettent la substitution, l'apparition et la disparition de la préposition qui les suivent. Un usage flottant qui entraîne des effets de sens divers difficiles à obtenir par les traducteurs automatiques accessibles sur Internet. Nous avons entrepris la traduction des énoncés précités du français vers l'arabe moyennant Google Traduction et Reverso, mais le résultat est lacunaire pour maintes raisons. Nous avons constaté que la traduction automatique se heurte à un obstacle d'identification de la suite « verbe + à / de + infinitif ». Ces traducteurs automatiques sont inaptes à construire correctement l'énoncé en passant du français vers l'arabe et ne prennent pas compte des nuances de sens qui résultent du changement d'une particule infime.

De surcroît, les prépositions « à » et « de » qui sont appelées, en arabe, **حروف الجر** *hourouf al jarr* ne peuvent pas associer le verbe *aimer* à l'infinitif qui le suit parce que cette suite est traduisible de deux manières bien déterminées :

équivalent arabe de l'infinitif peut être un infinitif appelé en langue arabe "**المصدر**" qui est une forme verbale dépourvue des marques de temps et de personne ou une proposition subordonnée introduite par :

- « **ان المصدرية + فعل مضارع** »

À la différence de la langue française, les prépositions arabes peuvent associer des noms et jamais des verbes. La préposition « à » correspond en arabe à "**الى**" qui signifie l'approche voire l'arrivée. C'est ainsi que le procès introduit par cette particule touche son terme (sa fin). En revanche, la préposition « de » équivaut en arabe à "**من**" qui signifie l'éloignement et, du même coup, la provenance. Ces particules influent sur le nom qui les suit puisqu'il change de cas; du nominatif au génitif. C'est pour cette raison que le nom sans préposition a la terminaison arabe "**ضمة**"; cette terminaison signifie que le nom est indéfini. Néanmoins, en s'accolant avec une préposition "**حرف الجر**", le nom passe au cas génitif et devient "**اسم مجرور**" ; ainsi il prend "**كسرة**" ainsi que "**ال**" pour qu'il devienne défini "**معرفة**"correspondant en français aux articles définis « le, la, les ». Nous citons ces exemples :

Tableau 1 - Tableau récapitulatif du système des prépositions en arabe [17]

Les prépositions françaises	Les prépositions Arabes	Le nominatif Le nom	Le génitif Préposition + Nom	L'équivalent en français
à	الى	سوقٌ	الى السوقِ	Au marché
de	من	سوقٌ	من السوقِ	Du marché

17. DERRADJI AREZKI, La didactique convergente : Le système prépositionnel en français et en arabe, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

Nous passons à la traduction des énoncés déjà analysés ci-dessus en langue arabe tout en maintenant les effets de sens résultant de l'emploi variant des prépositions « à » et « de » après le verbe « aimer » de la langue de départ.

Tableau 2 - La traduction de la suite « aimer + à / de + infinitif

L'énoncé	Google Traduction	Traduction manuelle souhaitée
Burguet aimait à fumer dans son petit bureau…	كان يحب التدخين في مكتبه الصغير	كان يتمنى التدخين في مكتبه الصغير كان يتمنى ان يدخن في مكتبه الصغير
J'aimerais de lire toute la journée.	أود أن أقرأ كل يوم	احب المواظبة على القراءة كامل اليوم اود ان واظب على القراءة كامل اليوم

Google Traduction se contente de traduire les énoncés littéralement sans prendre en compte que la variation dans l'usage de « à » et « de » est loin d'être arbitraire et le choix parfois exclusif de l'une de ces prépositions est motivé.

Pour la traduction que nous souhaitons obtenir, nous avons gardé l'expression de la virtualité dans la suite « aimer + à + fumer » dans le premier énoncé par le verbe arabe "**يتمنى**" qui exprime le souhait. Le sens d'affection du verbe *aimer* s'est allégé dans cette tournure pour signifier le souhait. Par ailleurs, nous avons opté pour les verbes arabes "**احب \ اود**" qui expriment encore l'affection et le penchant pour quelque chose. Ceux-ci sont accompagnés de l'indication **المواظبة \ اواظب** qui exprime le réel, le fréquent et le répétitif.

Conclusion

Nous avons essayé d'étudier la suite « verbe + à / de / 0 + infinitif » des verbes d'affection sous une optique diachronique. Nous avons pu relever des structures plus dominantes que d'autres. Notre attention s'est fixée sur la suite « aimer + à / de + infinitif » en vue de montrer que l'usage flottant de ces prépositions est motivé. Nous avons usé de la psychomécanique du langage parce qu'elle défend l'idée d'un contenu sémantique intrinsèque à ces particules. En justifiant cet emploi, nous avons pensé que la traduction de ce type de structure constitue un problème. En le vérifiant par Google Traduction et dans d'autres occasions par Reverso, nous avons confirmé l'impossibilité de traduire les nuances de sens résultant de l'usage variant de « à » et « de » du français vers l'arabe. Nous avons fixé les tournures arabes qui correspondent bien à ces effets de sens et nous envisageons dans une prochaine étape de les produire par la plateforme NooJ.

Bibliographie

Anthony, L. (2014). AntConc (Version 3.4.4) [Computer Software]. Tokyo, Japan : Waseda University. Available from

Cadiot, Pierre. (1997) « Les paramètres de la notion de préposition incolore ». Faits de langues 5 (9). 127-34. https ://doi.org/10.3406/flang.1997.1148.

Cervoni, Jean. *La préposition. Etude sémantique et pragmatique.* Paris : Duculot – De Boeck. 1994.

DERRADJI AREZKI, « La didactique convergente : Le système prépositionnel en français et en arabe », Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou.

Fagard, Benjamin. Krawczak, Karolina (2017) « Les prépositions à et de et la complémentation verbale », Langages, 2017/2 (N° 206), p. 65-84.

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454

Guillaume, Gustave, W. H. Hirtle, Roch Valin, et André Joly. 1971. Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. Presses Univ. Septentrion.

Lowe, Ronald. *Introduction à la psychomécanique du langage*. Presses Université Laval. 2007.

Lowe, Ronald. « L'analyse des prépositions « à » et « de » dans le cadre d'une syntaxe opérative ». (www.fondsgustaveguillaume.ulaval.ca/articles/prof/Lowe/art-1aa.htm).

Published in : M. Mangeot et A. Tutin (dir.), *Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003454, doi : 10.17184/eac.9782813003454